

JULES LAGNEAU ET LE LIBRE-ARBITRE

"Une proposition n'est reconnue évidente que lorsque l'esprit s'en sépare, s'oppose à elle, et affirme qu'elle s'impose à lui. Ce que nous jugeons évident est ce que nous jugeons qu'il nous faut nécessairement subir.

Mais pour que cette nécessité soit reconnue, il faut que nous considérions que nous sommes distincts de cette nécessité, c'est-à-dire que nous sommes libres. En effet l'affirmation de la nécessité dans l'évidence est indiscutablement liée à celle de la liberté de l'Esprit. se reconnaître contraint à l'affirmation d'une vérité, c'est reconnaître qu'avant de subir cette détermination, on était capable d'être déterminé autrement, on était libre, autrement dit. La condition de la reconnaissance de l'évidence c'est donc, dans l'esprit; le sentiment de sa liberté. Il faut que l'esprit, en présence de ce dont il a à juger, sente, sache qu'il un juge dont la sentence ne peut être déterminée que par des raisons.

Mais ces raisons mêmes qui le déterminent ne sauraient être extérieures, n'avoir aucun rapport avec lui, ne sauraient être des raisons qui le contraindraient absolument. Car ce ne seraient pas alors des raisons, mais des nécessités brutales. Le propre des raisons, c'est de représenter dans les choses la nature absolue de l'esprit. Il faut que l'esprit, pour reconnaître une chose comme vraie, pour se reconnaître obligé d'affirmer la vérité de cette chose, aperçoive en elle des raisons d'être affirmée, qui expriment en elle sa propre nature à lui. De là vient que, quand nous formons une proposition que nous jugeons vraie, nous ne pensons pas que par là nous aliénons notre liberté. Affirmer une chose comme vraie, ce n'est pas subir une contrainte imposée du dehors, mais bien proclamer la loi de notre propre nature, loi, qui, au lieu de nous contraindre, de nous diminuer, de nous réduire, nous réalise au contraire, nous développe en nous unissant aux choses. L'évidence ne vient pas du dehors, mais du dedans. Ce n'est pas quelque chose d'imposé du dehors à l'esprit, mais quelque chose de projeté par lui."

Jules Lagneau, Célèbres leçons, P.U.F, 1950, p. 109.